

Décès de Pierre Truche, président de la CNCDH en 1999 et 2000

Nous avons appris avec tristesse le décès de Pierre Truche, ce samedi 21 mars 2020. Pierre Truche fut président de la Commission nationale consultative des droits de l'homme entre mai 1999 et décembre 2000.

Pierre Truche a été nommé président de la CNCDH après une carrière judiciaire exceptionnelle. Né à Lyon en 1929, il était entré dans la magistrature en 1955 et en avait gravi tous les échelons. C'est encore à Lyon, comme procureur général de 1984 à 1988, qu'il avait mené de manière exemplaire le « procès Barbie ». Il avait ensuite occupé les deux postes les plus prestigieux de la Cour de cassation, comme Procureur général de 1992 à 1996 puis comme Premier Président, de 1996 à 1999. Il avait également participé à la commission Delmas-Marty « justice pénale et droits de l'homme » et présidé la « Commission Truche » à l'origine du projet français de Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie, en 1993.

Tout destinait Pierre Truche à devenir le président d'une Commission nationale consultative des droits de l'homme en plein essor, succédant à Paul Bouchet et à Jean Kahn, en 1999. Il y a apporté sa solidité morale et sa rigueur juridique, avec le sens de l'écoute et le goût du concret qui caractérisaient ce « taiseux » qui n'avait pas besoin de discours pour imposer son autorité naturelle. C'est sous sa présidence que s'est développé, notamment dans le cadre de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), et en lien étroit avec le Conseil des droits de l'homme du Maroc, un réseau francophone d'institutions nationales des droits de l'homme.

Mais, très vite, Pierre Truche fut appelé par les autorités politiques pour participer à la création de la Commission nationale de déontologie de la sécurité, dont il fut le premier président de 2001 à 2006. Il donna toute son impulsion à cette institution de contrôle qui s'imposa d'emblée, en bousculant bien des habitudes, pour mettre en place une véritable éthique policière. Pierre Truche a également été juge *ad hoc* à la Cour européenne des droits de l'homme, et a fait partie du petit « groupe de sages » qui a remis un rapport historique sur l'avenir de la Cour en 2006.

Sa santé affaiblie, abandonnant, dans la plus grande discrétion, toutes fonctions officielles, il était naturellement revenu à Lyon, la ville de toutes ses attaches. Pour la CNCDH, le président Truchet dont l'humanisme profond savait aller à l'essentiel, reste un modèle et une inspiration dans ces temps difficiles.

Contact presse :